

RAPPORT D'OBSERVATION
AFFAIRE Rue Colonia CHAMBRE
CRIMINELLE SPÉCIALISÉE À Tunis
Audience n°6 – le 9 Juillet 2020

Lieu : Tribunal de Première Instance de TUNIS 1

Numéro de l'affaire :6

Accusés et qualité/fonction au moment des faits :

- Jalel Ben Farhat Boudrigua (Directeur des unités d'intervention)
- Abed El Basset Ben Mabrouk (Commandant de compagnie)
- Lotfi Zouaoui (Directeur général de la sécurité publique)
- El Adel Ben Abed El Mejid El nouiri (Directeur général de la sécurité nationale)
- Ahmed Friâa (Ancien ministre de l'intérieur) - **Présent**
- Rafik Ben Mouhamed Belhadj Kacem (Ancien ministre de l'intérieur)
- Zine El Abidin Ben Ali (Le président fugitif)

Parties civiles :

- La famille du Martyre Anis El Farhani
- Chokri Ben Khedher
- Kamel El Torkhani
- Mouhamed Ben El Tayeb

Résumé des faits :

Les faits se sont déroulés à Lafayette, à la rue de Cologne (ou rue Colonia). Le 13 Janvier 2011, Anis Farhani, 23 ans, a décidé de rejoindre les protestataires qui se déployaient dans les rues de la capitale depuis quelques jours. C'est alors qu'il a été pris pour cible par le membre d'un escadron des Brigades de l'ordre public et a été atteint à la jambe. Le lendemain, Anis Farhani décéda d'une hémorragie interne ayant entraîné une asphyxie cérébrale.

La cour d'appel militaire de Tunis a prononcé un non-lieu dans le procès en 2014, estimant qu'il n'y avait pas eu de « preuves » formelles d'un ordre émanant du ministère de l'Intérieur pour tirer sur les manifestants ce jour-là.

Charges par accusé :

Homicide intentionnel avec préméditation
Tentative d'un homicide intentionnel avec préméditation
La participation à un homicide intentionnel

Nombre de victimes : 4

I. Description de l'audience rapportée

NB : Cette audience a été ratée par l'équipe d'observation. Toutefois un live streaming d'une grande partie de l'audience existe ce qui constitue la base de rapportage de ce qui suit :

<https://www.facebook.com/elalmi.khadhri/videos/2895140390615371/>

II. Compte rendu libre du déroulé de l'audience :

L'accusé Ahmed Fria (Ministre de l'intérieur au moment des faits) était présent accompagné de son avocat.

L'avocate de la partie civile et sœur de la victime Maître Lamia Farhani a donné un discours émotif dans lequel elle a renouvelé sa confiance dans la cour spécialisée pour révéler la vérité. Elle a profité de l'occasion pour tenir tous les politiciens présents et anciens pour responsables (feu Béji Caïd Essebsi, le président du mouvement Ennahdha Rached Ghannouchi, le chef de l'Etat Kais Saïed et tous les partis) et a condamné toute tentative de réconciliation unilatérale, stipulant que l'Etat de droit passera inéluctablement par la lutte contre l'impunité et par l'obtention de gain de cause de la part des victimes.

Elle a par ailleurs maintenu ses dires de l'audience précédente et a demandé au président de la chambre d'exécuter tous les mandats d'amener pour faire comparaître les accusés, et a renouvelé son souhait d'observer un vrai procès pour toutes les affaires de justice transitionnelle.

Quant à Ahmed Fria, son avocat a demandé de reporter l'audience pour préparer les moyens de la défense.